



**Le groupe de recherche « politiques anti-discriminatoires » (CERI),
avec le soutien de l'ARDIS, vous invite à une demi-journée d'étude**

**Incitation à la discrimination ou à la haine :
Perspectives croisées sur une répression problématique**

lundi 17 novembre 2014

Salle de conférence - 56, rue Jacob 75 006 Paris

14 h-16 h15 — Un cadre juridique sous tension

- ◆ « Liberté d'expression et "discours de haine" en démocratie », par Charles Girard (Université Jean Moulin Lyon 3)
- ◆ « Les normes internationales relatives au "discours de haine" : quelle cohérence ? », par Gwénaële Calvès (Université de Cergy-Pontoise)
- ◆ « Les dilemmes de la Cour européenne des droits de l'homme face au "discours de haine" », par Nicolas Hervieu (Université Paris Ouest Nanterre-La Défense)

Débat

Pause

**16 h 45-18 h30 — Deux catégories polémiques : discours « islamophobe »
et discours « homophobe »**

- ◆ « The Cour de Cassation and Islamophobic Speech », par Erik Bleich (Middlebury College et Collegium de Lyon)
- ◆ « A-t-on le droit d'être homophobe ? », par Louis-Georges Tin (Université d'Orléans, fondateur de la « Journée mondiale contre l'homophobie »)

Débat

Cocktail

*En raison du nombre de places limité, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire
avant le 20 octobre en adressant un courriel à l'adresse gwenaele.calves@free.fr*